



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 19-INT-421

Déposé le : 19.11.19

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Soutien spontané...ou spontanéité calculée ?

Texte déposé

Indépendamment des prises de positions partisans de l'un ou l'autre des partis politiques, la neutralité des autorités, lors de scrutins électoraux, fait débat (voir par exemple l'émission de la RTS Radio du 5 novembre 2019 sous le titre « Le soutien de Conseillers d'Etat à des candidats aux fédérales en question »).

La jurisprudence du Tribunal Fédéral exige la neutralité. De manière générale, aucune prise de position n'est admise de la part des autorités lors d'élections (en particulier les élections fédérales), sauf informations officielles sur le scrutin et son déroulement. Il est communément admis qu'une intervention des autorités publiques, lors des élections, qui auraient droit à la libre information de l'opinion figurant à l'art. 34 al. 2 de la Constitution Fédérale.

C'est notamment ce qui est explicité dans un arrêt du Tribunal Fédéral de 1998 (ATF 124 I 55). Les autorités doivent être neutres en ce qui concerne la prise de décision des électeurs et l'exercice de leur volonté et ne doivent pas favoriser ou désavantager des candidats, partis ou groupes individuels. Le Tribunal Fédéral confirme une jurisprudence qu'il avait déjà rendue dans un autre arrêt de 1991 (ATF 117 la 452) qui indiquait qu'en ce qui concerne les élections, le Tribunal Fédéral a généralement exclu toutes interventions officielles. « Il faut éviter que l'Etat se mette même indirectement au service de l'intérêt partisan dans les campagnes électorales ».

Dans la mesure où, dans le canton de Vaud en particulier, certains membres du Conseil d'Etat ont pris position de façon publique ou dans des tous-ménages ou sur des réseaux sociaux, en appelant à voter pour tel ou tel candidat, l'on souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Comment le Conseil d'Etat du canton de Vaud interprète-t-il la jurisprudence rappelée ci-dessus ?
2. Le Conseil d'Etat a-t-il émis des directives à ce sujet ? Dans la négative, le Conseil d'Etat entend-t-il réglementer d'une manière ou d'une autre ces prises de positions électorales ?
3. Comment le Conseil d'Etat juge-t-il l'implication des membres du Conseil d'Etat lors de la dernière campagne aux élections fédérales EF 2019 ?

Nous remercions le Conseil d'Etat de ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Signature :

Séverine Dubois

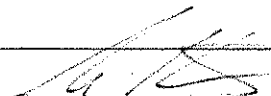
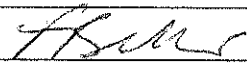
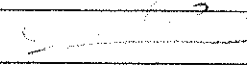
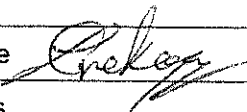
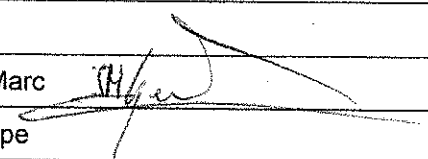
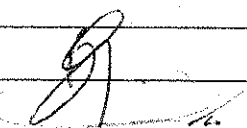
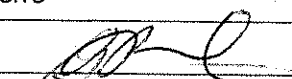
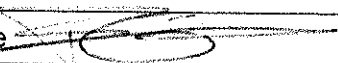
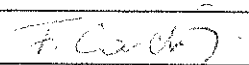


Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature(s) :

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : bulletin.grandconseil@vd.ch

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Aminian Taraneh	Cherbuin Amélie	Durussel José 
Aschwanden Sergei 	Cherubini Alberto	Echenard Cédric
Attinger Doepper Claire	Chevalley Christine	Epars Olivier
Baehler Bech Anne	Chevalley Jean-Bernard	Evéquoze Séverine
Balet Stéphane	Chevalley Jean-Rémy	Favrod Pierre Alain
Baux Céline	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Berthoud Alexandre	Christen Jérôme	Freymond Isabelle
Betschart Anne Sophie	Christin Dominique-Ella	Freymond Sylvain
Bettschart-Narbel Florence 	Clerc Aurélien 	Fuchs Circé
Bezençon Jean-Luc 	Cornamusaz Philippe	Gander Hugues
Bolay Guy-Philippe 	Courdesse Régis	Gaudard Guy
Bolay Nicolas	Cretegny Laurence 	Gay Maurice
Botteron Anne-Laure	Croci Torti Nicolas	Genton Jean-Marc 
Bouverat Arnaud	Cuendet Schmidt Muriel	Germain Philippe
Bovay Alain	Cuérel Julien	Gfeller Olivier
Buclin Hadrien	Deillon Fabien	Gardon Jean-Claude
Buffat Marc-Olivier	Démétriades Alexandre	Glauser Nicolas
Butera Sonya	Desarzens Eliane	Glauser Krug Sabine
Byrne Garelli Josephine 	Dessemontet Pierre	Glare Yann
Cachin Jean-François 	Devaud Grégory 	Gross Florence 
Cala Sébastien	Develey Daniel 	Induni Valérie
Cardinaux François 	Dolivo Jean-Michel	Jaccard Nathalie
Carrard Jean-Daniel 	Dubois Carole	Jaccoud Jessica
Carvalho Carine	Ducommun Philippe	Jaques Vincent
Chapuisat Jean-François	Dupontet Aline	Jaquier Rémy 

Liste des député-e-s signataires – état au 12 novembre 2019

Jobin Philippe	Neyroud Maurice	Ryf Monique
Joly Rebecca	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Jungclaus Delarze Susanne	Paccaud Yves	Schelker Carole
Keller Vincent	Pahud Yvan	Schwaar Valérie
Labouchère Catherine	Pernoud Pierre André	Schwab Claude
Liniger Philippe	Petermann Olivier	Simonin Patrick
Lohri Didier	Podio Sylvie	Sonnay Eric
Luccarini Yvan	Pointet François	Sordet Jean-Marc
Luisier Brodard Christelle	Porchet Léonore	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Probst Delphine	Suter Nicolas
Marion Axel	Radice Jean-Louis	Thalmann Muriel
Masson Stéphane	Rapaz Pierre-Yves	Thuillard Jean-François
Matter Claude	Räss Etienne	Treboux Maurice
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Trolliet Daniel
Meienberger Daniel	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean
Meldem Martine	Rezso Stéphane	van Singer Christian
Melly Serge	Richard Claire	Venizelos Vassilis
Meyer Keller Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Meystre Gilles	Rime Anne-Lise	Vuillemin Philippe
Miéville Laurent	Romanens Pierre-André	Vuilleumier Marc
Mischler Maurice	Romano-Malagrifa Myriam	Wahlen Marion
Mojon Gérard	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Montangero Stéphane	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mottier Pierre François	Ruch Daniel	Zünd Georges
Neumann Sarah	Rydlo Alexandre	Zwahlen Pierre